

Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale

REACTIVITE

MOBILITE

PROXIMITE

CONNAISSANCE
DU TERRITOIRE



Siège social
80 rue de Lyon
71000 Mâcon
03 85 21 94 50
secretariat@lepont.asso.fr

SARS

Secteur Mâconnais
8, rue Bon Rencontre 71000 Mâcon
Tél : 06 24 53 34 92

Secteur Louhannais
35 rue des Bordes 71500 Louhans
Tél : 06 07 98 33 52

Secteur Tournugeois
6, rue de la Cruche Cassée 71700 Tournus
Tél : 06 72 80 96 65

Secteur Charolais – Brionnais
9 quai Sud 71600 Paray-le-Monial
Tél : 06 70 05 71 56 - 06 32 79 20 80

Secteur Autunois - Montceau Les Mines - Le Creusot
2A, rue des Acacias 71200 Le Creusot
Tél : 06 72 80 96 64

Secteur Chalonnais
rue thomas Dumorey 71100 Chalon Sur Saône
Tél : 06 58 46 34 76

Contacts

Accompagnement

Dignité

Autonomie

Maintien

Emploi

Insertion

Droits

Santé

Soins

Lien social

Accompagnement

Orienter

Logement

Soins

Ecoute

Aller vers

Santé

Démarches

Soutien

Dignité

Budget

Mobilité

Adhésion

Accès



Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale SARS

www.lepont.asso.fr



Cofinancé par
l'Union européenne



Ministère de la Santé et de la Prévention
Ministère de la Justice



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



SAÔNE-LOIRE
DÉPARTEMENT



arS
Association

Présentation du dispositif

Le SARS propose un **accompagnement global de proximité** à tout adulte en difficulté par rapport au logement et cumulant d'autres problématiques. L'objectif est de soutenir la personne à la (re)construction de son projet de vie dans son environnement actuel, avec une prise en compte de ses besoins et une adaptation à la réalité du territoire.

6 antennes et des travailleurs sociaux de proximité interviennent sur l'ensemble du département et se déplacent sur le lieu de vie de la personne.

Modalité d'admission

- contacter le travailleur social SARS

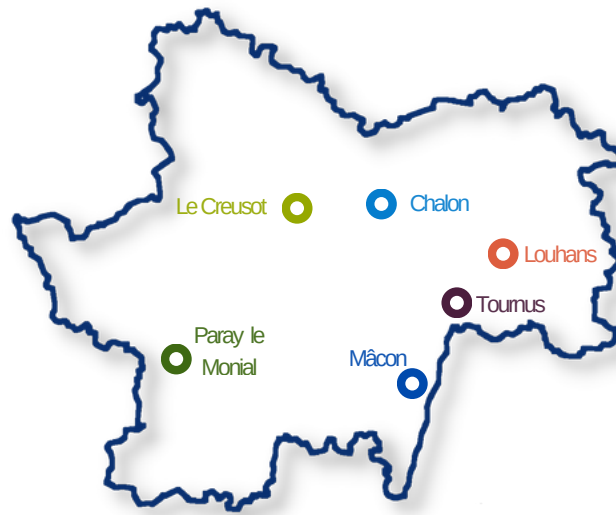
Public ciblé

- personne ayant un logement
- personne en habitat précaire
- personne hébergée chez un tiers

L'adhésion et la mobilisation de la personne sont nécessaires pour mener à bien ses projets.

Durée d'accompagnement

Accompagnement de 6 mois avec la possibilité de renouvellement jusqu'à 18 mois maximum.



OBJECTIFS ET MISSIONS

Aller vers

Créer une relation de confiance par une écoute

Logement

- accès au logement
- maintien au logement : sensibilisation à son occupation
- relogement

Administratif et financier

- accès et/ou maintien des droits
- accompagnement à la gestion du budget et des dettes
- accompagnement aux démarches judiciaires

Santé

- accompagnement vers les soins
- orientation vers les professionnels de santé adaptés à la problématique

Insertion professionnelle

Orientation vers des dispositifs correspondant aux besoins de la personne (Emploi, ESAT, Pôle Emploi, Mission locale...)

Coordination et relais

Mise en place d'un réseau partenarial autour de la personne